



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Haut Conseil de l'éducation artistique et culturelle

Question écrite n° 105870

Texte de la question

M. Léonce Deprez se référant à l'annonce de l'installation, le 19 octobre 2005, du Haut Conseil de l'éducation artistique et culturelle, demande à M. le ministre de la culture et de la communication l'état actuel du rapport présentant ses activités d'audition, de réflexion et de prospective et comportant une série de propositions (La Lettre du Gouvernement du 27 octobre 2005). Pour ce nouvel organisme, un premier rapport serait significatif de son utilité et de son efficacité.

Texte de la réponse

Le rapport annuel d'activité du Haut Conseil de l'éducation artistique et culturelle sera remis dans le courant du mois de janvier 2007. En outre, les comptes-rendus des séances mensuelles du Haut Conseil de l'éducation artistique et culturelle ainsi que leur synthèse seront en ligne avant la fin de l'année et consultables sur le site www.education.arts.culture.fr.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 105870

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 octobre 2006, page 10218

Réponse publiée le : 5 décembre 2006, page 12718